



## MOUVEMENT DEPARTEMENTAL 2020 LISTE DES PIECES JUSTIFICATIVES

		PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR
RAPPROCHEMENT DE CONJOINTS	Situation familiale ou civile ouvrant droit au rapprochement de conjoints	<input type="checkbox"/> Photocopie du livret de famille et/ou extrait d'acte de naissance de l'enfant à charge <input type="checkbox"/> Dernier avis d'imposition dans le cas d'un enfant à charge sans lien de parenté <input type="checkbox"/> Attestation de PACS et extrait d'acte de naissance portant l'identité du partenaire <input type="checkbox"/> Attestation de reconnaissance anticipée pour l'enfant à naître établie le 31 décembre 2019 au plus tard, pour les agents non mariés
	Situation professionnelle du conjoint	<input type="checkbox"/> Attestation de la résidence professionnelle et de l'activité professionnelle principale du conjoint <input type="checkbox"/> Attestation d'exercice pour les conjoints personnels de l'éducation nationale <input type="checkbox"/> Attestation d'inscription auprès de l'URSSAF, justificatif pour les professions libérales <input type="checkbox"/> Attestation récente d'inscription au Pôle emploi et attestation de la dernière activité professionnelle
AUTORITE PARENTALE CONJOINTE		<input type="checkbox"/> Décision de justice et/ou justificatifs définissant les modalités d'exercice du droit de visite ou d'organisation de l'hébergement <input type="checkbox"/> Le cas échéant, attestation sur l'honneur signée des deux parents
PRIORITE LEGALE AU TITRE DU HANDICAP		<input type="checkbox"/> Notification RQTH délivrée par la MDPH pour les bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE) <input type="checkbox"/> Copie de la demande de majoration auprès de la médecine statutaire (cf. annexe 5)
BONIFICATION POUR ENFANT		<input type="checkbox"/> Certificat de grossesse délivré au plus tard avant l'ouverture du mouvement pour les enfants à naître